



Demande de permis de construire ou de démolir

Liste de vérification du demandeur

- Demande de permis dûment remplie
- Titre de propriété **OU** relève de taxe à jour (le plan enregistré pourrait être requis)
- Plan d'étage (incluant le sous-sol) pour chaque demande soumise
- Frais applicables (Se référer à la liste des frais située sur le [site Web](#))
 - Payé par chèque au :
Conservation de la Nation Sud
38 rue Victoria,
Finch, ON K0C 1K0
 - OU**
 - Appelez-nous au 613.984.2948, pour payer par carte de crédit
(charge de service de 2.4% s'applique)
- Vérification avec la municipalité ou la Conservation dans votre région si la propriété se trouve dans une zone règlementer.
- Examen de la protection des sources d'eau de la CNS (s'il y a lieu)

Des informations manquantes ou des documents incomplets peuvent retarder le processus d'approbation.

Veuillez envoyer ce formulaire de demande à septic@nation.on.ca



Demande de permis de construire ou de démolir

Cette formule est autorisée en vertu du paragraphe 8 (1.1) de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment

Réservé à l'usage de l'autorité principale			
Numéro du permis: _____		Date de réception : _____	
Numéro de rôle: _____			
Demande présentée à : _____ CONSERVATION DE LA NATION SUD _____			
A. Renseignements relatifs au projet			
Numéro du bâtiment, nom de la rue		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan / autre description	
Valeur du projet estimée à		\$	Aire des travaux (m ²)
B. Objet de la demande			
<input type="checkbox"/> Construction neuve <input type="checkbox"/> Addition à un bâtiment existant <input type="checkbox"/> Modification/réparation <input type="checkbox"/> Démolition/ Déclassement <input type="checkbox"/> Permis conditionnel			
Usage proposé du bâtiment		Usage actuel du bâtiment	
Description des travaux proposés			
C. Demandeur			
Le demandeur est : <input type="checkbox"/> Le propriétaire, ou <input type="checkbox"/> L'agent autorisé du propriétaire			
Nom de famille	Prénom	Corporation ou partenariat	
Adresse au complet (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Province	Numéro de telephone ()
Courriel		Téléphone cellulaire ()	
D. Propriétaire (s'il diffère du demandeur)			
Nom de famille	Prénom	Corporation ou partenariat	
Adresse au complet (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Province	Numéro de telephone ()
Courriel		Téléphone cellulaire ()	



E. Constructeur (facultatif)

Nom de famille	Prénom	Corporation ou partenariat	
Adresse au complet (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Province	Numéro de téléphone ()
Courriel	Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()	

F. Tarion Warranty Corporation (Programme de garantie des logements neufs de l'Ontario)

i. Les travaux proposés visent-ils la construction d'un logement neuf au sens de la <i>Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario</i> ? Si non, passer à la section G.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
ii. L'inscription est-elle requise aux termes de la <i>Loi sur le régime de garanties des logements neufs de l'Ontario</i> ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
iii. Si la réponse à ii) est « oui », préciser le(s) numéro(s) d'inscription : _____		

G. Annexes requises

i. Joindre l'Annexe 1 (une formule pour chaque personne qui examine les activités de conception et en accepte la responsabilité).
ii. Joindre l'Annexe 2 si la demande porte sur la construction, l'installation ou la réparation d'un système septique sur place.

H. Demande complète et conforme à la législation applicable

i. La présente demande est conforme à toutes les exigences des alinéas 1.3.1.3. (5) (a) à (d) de la Division C du Code du bâtiment (la demande est présentée par le propriétaire ou le mandataire autorisé sur le bon formulaire, tous les champs applicables de la demande et des annexes requises ont été remplis et toutes les annexes requises sont présentées).	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Le paiement a été effectué de tous les frais qui doivent, en vertu du règlement municipal, de la résolution ou du règlement applicable pris en vertu de l'alinéa 7(1)c) de la <i>Loi de 1992 sur le code du bâtiment</i> , être payés au moment de la présentation de la demande.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
ii. La demande est accompagnée de tous les plans et devis prescrits par le règlement municipal, la résolution ou le règlement applicable, pris en application de l'alinéa 7(1) b) de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
iii. La demande est accompagnée de tous les renseignements et documents prescrits par le règlement municipal, la résolution ou le règlement applicable, pris en application de l'alinéa 7(1) b) de la <i>Loi de 1992 sur le code du bâtiment</i> , qui permettent au chef du service du bâtiment de déterminer si les travaux de construction ou de démolition proposés contreviendront à une disposition quelconque de la législation applicable.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
iv. Les travaux de construction ou de démolition proposés ne contreviendront à aucune loi applicable.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

I. Déclaration du demandeur

Je _____ atteste que :
(nom en lettres moulées)

Les renseignements fournis dans cette demande, y compris dans ses annexes, dans les plans et devis et dans tout autre document qui y est joint, sont exacts au mieux de ma connaissance.

Si le propriétaire est une société par actions ou en nom collectif, j'ai les pouvoirs d'en engager la responsabilité.

Date Signature du demandeur



Annexe 1 : Renseignements sur le concepteur

Utiliser un formulaire pour chaque personne qui passe en revue les activités de conception liées avec le projet et en assume la responsabilité.

A. Renseignements relatifs au projet			
Numéro du bâtiment, nom de la rue		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan / autre description	
B. Personne qui examine des activités de conception et qui en assume la responsabilité			
Nom		Firme	
Adresse au complet (numéro et rue)		Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Province	Numéro de téléphone ()
Courriel		Téléphone cellulaire ()	
C. Activités de conception exercée par la personne identifiée à la section B. [Code du bâtiment, tableau 3.5.2.1 de la Division C]			
<input type="checkbox"/> Maison	<input type="checkbox"/> CVC – Maison	<input type="checkbox"/> Structure du bâtiment	
<input type="checkbox"/> Petits bâtiments	<input type="checkbox"/> Installations techniques du bâtiment	<input type="checkbox"/> Plomberie – Maison	
<input type="checkbox"/> Grands bâtiments	<input type="checkbox"/> Détection, éclairage et électricité	<input type="checkbox"/> Plomberie – Tous bâtiments	
<input type="checkbox"/> Bâtiments complexes	<input type="checkbox"/> Protection contre l'incendie	<input type="checkbox"/> Systèmes septiques sur place	
Description des travaux du concepteur			
D. Déclaration du concepteur			
Je _____ atteste que (cocher la case appropriée) : (nom en lettres moulées)			
<input type="checkbox"/> Je passe en revue les travaux de conception et en assume la responsabilité au nom d'une société inscrite aux termes du paragraphe 3.2.4. de la division C du Code du bâtiment. Je suis qualifié(e) et la société est inscrite dans les classes / catégories appropriées. NICB individuel : _____ NICB de la société : _____			
<input type="checkbox"/> Je passe en revue les travaux de conception et en assume la responsabilité, et je suis qualifié(e) dans la catégorie appropriée à titre « d'autre concepteur » aux termes du paragraphe 3.2.5. de la division C du Code du bâtiment. NICB individuel : _____ Motif de de la dispense d'inscription: _____			
<input type="checkbox"/> Les travaux de conception sont dispensés des exigences d'inscription et de qualification du Code du bâtiment. Fondement de la dispense d'inscription et de qualification : _____			
J'atteste que :			
1. Les renseignements contenus dans cette annexe sont à ma connaissance véridiques.			
2. J'ai déposé la présente demande avec le consentement de la société.			
_____		_____	
Date		Signature du concepteur	
NOTER : « particulier » désigne la « personne » mentionnée à l'alinéa 3.2.4.7 (1) (c) de la division C, article 3.2.5.1. de la division C, et toutes les autres personnes exemptées de qualification en vertu des sous-sections 3.2.4. et 3.2.5. de la Division C. L'annexe 1 n'a pas non plus à être remplie par le titulaire d'un permis d'exercice, d'un permis d'exercice restreint ou d'un certificat d'exercice autorisation délivrée par l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario. Ce certificat doit être soumis avec l'application.			



Annexe 2 : Renseignements sur l'installateur du système septique

Utiliser un formulaire pour chaque personne qui passe en revue les activités de conception liées avec le projet et en assume la responsabilité.

A. Renseignements relatifs au projet				
Numéro du bâtiment, nom de la rue			Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Code postal	Numéro de plan / autre description		
B. Installateur du système septique				
L'installateur du système septique exerce-t-il des activités professionnelles incluant la construction sur place, l'installation, la réparation, la vérification, le nettoyage ou la vidange de systèmes septiques, conformément à l'article 3.3.1.1 de la Division C du Code du bâtiment?				
<input type="checkbox"/> Oui (Passer à la section C)		<input type="checkbox"/> Non (Passer à la Section E)		<input type="checkbox"/> Installateur inconnu au moment de la demande (Passer à la Section E)
C. Renseignements sur l'installateur inscrit (si la réponse à la section B est « oui »)				
Nom			Numéro d'identification (NICB)	
Adresse au complet (numéro et rue)			Numéro d'unité	Lot / concession
Municipalité	Province	Code postal	Courriel	
Télécopieur ()	Téléphone cellulaire ()		Numéro de téléphone ()	
D. Renseignements sur les superviseurs qualifiés (si la réponse à section B est « oui »)				
Nom du ou des superviseurs qualifiés			Numéro d'identification dans le cadre du Code du bâtiment (NICB)	
E. Déclaration du demandeur :				
Je _____ déclare que : (nom en lettres moulées)				
<input type="checkbox"/> Je suis l'auteur de la demande de permis de construire le système septique. Si l'installateur est inconnu au moment de présenter la demande, je déposerai une nouvelle annexe 2 avant la construction, lorsque l'installateur sera connu.				
OU				
<input type="checkbox"/> Je suis le titulaire du permis de construire du système septique, et je présente une nouvelle Annexe 2 maintenant que l'installateur est connu,				
J'atteste que :				
1. Les renseignements contenus dans cette annexe sont à ma connaissance véridiques.				
2. Si le propriétaire est une société ou une société de personnes, j'ai le pouvoir de lier cette société.				
_____			_____	
Date			Signature de l'auteur de la demande	

Les renseignements personnels que contient le présent formulaire et les annexes sont recueillis en vertu du paragraphe 8 (1.1) de la Loi de 1992 sur le code du bâtiment et serviront à l'administration et à l'application de celle-ci. Les questions au sujet de la collecte de renseignements personnels peuvent être adressées a) au Chef du service du bâtiment de la municipalité ou de la municipalité de palier supérieur auprès de laquelle la présente demande est déposée, b) à l'inspecteur qui possède les mêmes pouvoirs et les mêmes fonctions qu'un Chef du service du bâtiment à l'égard des systèmes septiques ou des installations de plomberie dans la municipalité de palier supérieur, le conseil de santé ou l'office de protection de la nature auprès duquel la présente demande est déposée ou c) au directeur de la Direction du bâtiment et de l'aménagement du ministère des Affaires municipales et du Logement, au 777, rue Bay, 2e étage, Toronto (Ontario) M5G 2E5 ou au 416 585-6666.



Annexe 3 : Renseignements requis

- 1) Le formulaire de demande, les annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 (si applicable) et un des annexes 9 à 15 (celui qui s'applique au système proposé) doivent être soumis.
- 2) Frais applicable :
Veuillez-vous référer au barème des frais de la CNS, disponible en ligne :
<https://www.nation.on.ca/fr/developpement/permis-et-formulaires>.
- 3) Les frais pour la Classe 4 n'inclura pas l'inspection de l'excavation, cette inspection sera considérée comme une inspection additionnelle pour permettre le propriétaire l'option d'obtenir un ingénieur certifié **ou** CNS pour effectuer l'inspection d'excavation. L'ingénieur certifiés doit fournir un rapport d'inspection qui fera partie du processus du permit et approbation de la CNS. Veuillez-vous référer au barème de frais pour l'inspection additionnel.
- 4) Aucune demande ne sera traitée sans une copie de l'acte de transfert / cession ou d'un reçu d'impôt municipal et le dessin d'architecte de la propriété en question.
- 5) Toute modification ultérieure de la demande initiale nécessitera un certificat de modification de notre bureau et sera soumise à des frais – Alinéa 8.(12)(13)(14) de la Loi sur le code du bâtiment.
- 6) Si la propriété est située à proximité d'une voie navigable, ou dans une zone soumise à des glissements de terrain ou des pentes instables, prière de contacter les départements d'urbanisme et d'ingénierie de la CNS ou la de municipalité. Il se peut qu'un permis d'aménagement soit nécessaire - Alinéa 8. (2) (a) de la Loi sur le code du bâtiment.
- 7) La CNS recommande fortement qu'une clôture ou une protection équivalente encercle le puits d'essai ou le réservoir septique / le bassin de rétention, jusqu'au placement du matériau de remblai, et que les couvercles d'accès des réservoirs soient toujours maintenus en place. La CNS et son agent ne seront en aucun temps tenus responsables de toute négligence relative à ces mesures de sécurité.
- 8) Les opérateurs / propriétaires du système septique doivent le garder bien entretenu en tout temps afin que sa construction reste en conformité avec les exigences du Code du bâtiment de l'Ontario. La circulation de véhicules (y compris les motoneiges et les VTT) ne doit pas être autorisée sur le champ d'épuration. Ne laissez pas les gouttières se déverser dans l'unité de traitement ou les eaux de surface s'écouler vers le champ d'épuration - Alinéa 8.9.3.2. (1)(2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
- 9) Le permis de système septique sera annulé au bout de douze (12) mois de la date d'émission dudit permis –Alinéa 8.(10)(b)(c) de la Loi sur le code du bâtiment.
- 10) Tout drainage souterrain situé à moins de 8 mètres du champ d'épuration doit être retiré ou brisé afin d'empêcher l'entrée des effluents d'eaux usées dans les égouts. Table 8.2.1.6. B et alinéa 8.2.1.6. (2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
- 11) Nous recommandons de respecter les distances suivantes par rapport aux arbres : 5 mètres pour ce qui est de l'érable à sucre, l'orme, le frêne et arbres à feuilles persistantes et à une distance de 8 mètres pour l'érable argenté, l'érable rouge, la famille des saules, des peupliers ou les grands arbres. Nous nous réservons le droit d'exiger une lettre du (de la) requérant(e) acceptant la responsabilité de tout dommage causé à ou par des arbres - Alinéa 8.9.3.2 (2) du Code du bâtiment de l'Ontario.
- 12) Le bâtiment sera situé, et le site de construction sera nivelé, de façon à empêcher toute accumulation d'eau au niveau ou à proximité du bâtiment et à ne pas nuire aux propriétés adjacentes - Alinéa 3.1.17.1 (1) du Code du bâtiment de l'Ontario.
- 13) Lorsque la tuyauterie risque d'être exposée à des conditions de gel, elle doit être protégée du gel (voir Annexe A), alinéa 7.3.5.5. (1) du Code du bâtiment de l'Ontario.

Signature du propriétaire

Date



Annexe 4 : Information sur les sols et la nappe phréatique (Profondeur minimale du trou d'essai : 2 mètres)

Nom du propriétaire/agent : _____			Inspecteur/trice : _____				
Date : _____ Temps : _____			Date : _____ Temps : _____				
Signature du propriétaire/agent : _____			Signature de l'inspecteur/trice : _____				
NSE (...)		Description des sols	TP	NSE (...)		Description des sols	TP
0.5 m	_____	_____		0.5 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
1.0 m	_____	_____		1.0 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
1.5 m	_____	_____		1.5 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
2.0 m	_____	_____		2.0 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
NSE (...)		Description des sols	TP	NSE (...)		Description des sols	TP
0.5 m	_____	_____		0.5 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
1.0 m	_____	_____		1.0 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
1.5 m	_____	_____		1.5 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
2.0 m	_____	_____		2.0 m	_____	_____	
	_____	_____			_____	_____	
LÉGENDE							
CR = Couche rocheuse		NPE = Nappe phréatique élevée		NSE = Niveau du sol existant			
NP = Nappe phréatique		m = Mètre		TP = Temps de percolation			



Annexe 5 : Demande de permis ou de certificat de modification

DEMANDE DE PERMIS

CERTIFICAT DE MODIFICATION

1) Type de travail Proposé

Nouvelle installation Remplacement Remplacement du réservoir seulement (remplir la section 5) Modification Déclassement

2) Type d'approvisionnement en eau (Identifier tous les types)

Cochez la case appropriée : P = Proposé ou E= Existant

Puits foré : P E Puits pointe de sable : P E Creusé/foré à la tarière : P E

Municipal : P E Prise d'eau en rivière : P E Autre : _____

3) Débit d'effluent quotidien

Chambres à coucher _____ Maison (superficie) _____ m²
 Personnes _____ Unités d'appareil de plomberie ____ (Annexe 7)
 Résidentiel Autres usages Superficie du terrain _____ m²

Débit d'effluent quotidien (d/q) : _____ L/jour

Détail du calcul du débit des effluents : _____

4) Type d'unité de traitement (réservoir)

Proposé Existant
 Volume _____ L Fabriquant _____
 Filtre / Colonnes accessible du réservoir Système tertiaire : modèle _____
 Débit d'effluent quotidien maximum _____ L/jour

5) Remplacement du réservoir seulement (fournir le permis d'utilisation existant ou une évaluation par une personne autorisée)

Permis d'utilisation or évaluation : _____

Taille du réservoir existant : _____ L / Tuyaux : _____ m

Requis selon le débit quotidien réel : _____ L

Réservoir _____ d/q X ____ = _____ L et Tuyaux _____ d/q X ____ / ____ = _____ L

6) Type de système

Classe 2 - Puisards souterrain pour eaux usées (eau grise seulement) Classe 3 – Puisards souterrain pour eaux usées (eau noire seulement) Classe 5 – Réservoir

Classe 4

Conventionnel / Chambers d'infiltration Système Media Filtrant Système de dispersion - Type B

Tranchée peu profonde Systèmes de dispersion – Type A Autre système : _____
(approuvé par la CEMC)



Annexe 5 : Demande de permis ou de certificat de modification (page 2)

<input type="checkbox"/> Tuyaux-Système traditionnel	<input type="checkbox"/> Interconnectés	Calculs L = QT / 200 or L = QT / 300
<input type="checkbox"/> Chambers	Longueur totale: _____ mètres	_____
<input type="checkbox"/> EZ Flow	# d'unités _____ de _____ mètres	_____
<input type="checkbox"/> Système média filtrants (MF)		Calculs A = QT / 850
Pierre _____ m X _____ m = _____ m ²		Q / 75 = _____
Tuyau _____ @ _____ m = _____ m Espacement _____ m (1.2 max)		Q / 4 (sols) = _____
Sable _____ m X _____ m = _____ m ²		QT / 850 Base étendu MF = _____
Médias filtrants _____ m X _____ m = _____ m ³		_____
<input type="checkbox"/> Système enterré peu profond	<input type="checkbox"/> Sous pression <input type="checkbox"/> Temps dosé	Calculs Q / 75, 50, or 30
Tuyau _____ @ _____ m = _____ m		_____
Contact _____ m X _____ m = _____ m ² / Espacement _____ m (0.2 min)		_____
<input type="checkbox"/> Ecoflow fond ouvert <input type="checkbox"/> Type A <input type="checkbox"/> Type B <input type="checkbox"/> Sous pression <input type="checkbox"/> Temps dosé		Calculs L = QT / 850 or 400 & L = Q / 50 or 75
Pierre _____ m X _____ m = _____ m ²		_____
Tuyau _____ @ _____ m = _____ m Espacement _____ m		_____
Sable _____ m X _____ m = _____ m ² / Sable _____ m X _____ m = _____ m ²		_____
<input type="checkbox"/> Autres systèmes sous l'approbation de la CEMC: _____		Calculs
Pierre _____ m X _____ m = _____ m ²		_____
Unité/Tuyau _____ @ _____ m = _____ m Espacement _____ m		_____
Sable _____ m X _____ m = _____ m ² / Autre Sable _____ m X _____ m = _____ m ²		_____
<input type="checkbox"/> Pompe <input type="checkbox"/> Sur demande <input type="checkbox"/> Temps dosé		
Calculs de volume: _____	Taux de décharge requis: _____ L / 15mins	
Fabriquant: _____	Modèle: _____	
<input type="checkbox"/> Boîte de distribution <input type="checkbox"/> Diviseur de débit <input type="checkbox"/> Double l'en-tête		
Description: _____		
<input type="checkbox"/> Protection contre le gel requis : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
SI OUI, décrivez: _____		
Calculs du taux de chargement		
Taux de charge: _____ L / m ² / j (Sections 8.7.4.1. et 8.7.3.1. du code du bâtiment de l'Ontario)		
Taux de charge / par l'endroit de contact: _____ L/j + _____ L / m ² / j = _____ m ²		
Temps de percolation des sols natifs: _____ cm / min <input type="checkbox"/> Proposition relative au sol d'origine (Forme requise – sur notre site Web)		
Percolation time of imported leaching bed fill: _____ cm / min		
Dimension de l'excavation: _____ m X _____ m = _____ m ² <input type="checkbox"/> et/ou se référer au dessin pour dimension irrégulière		



Annexe 6

Plan d'ouvrage fini – Mise en page de section (vue en plan)


Remplacement du réservoir (seulement) ou Déplacement du réservoir Autre: _____

Partie 11 applicable (distances seulement)

Terrain vacant

Structure existante

Puit Foré Creusé



Dessiner l' habitation / les puits du lot voisin

Dessiner l' habitation / les puits du lot voisin

Terrain vacant

Structure existante

Puit Foré Creusé

Remarques pertinentes :

- Détection de métal requise
- Réservoir existant à être pomper, transporter ou concasser
- Réservoir existant doit être évalué par une personne autorisée
- Si plus d'un système septique est situé sur un lot ou une parcelle de terrain, il ne doit pas y avoir de chevauchement entre les parties du système. Le sol contaminé doit être enlevé / scarifier le fond.
- Les arbres doivent être à 5 m des tuyaux ou une lettre de responsabilité ([Confirmation des arbres en place et le remblayage](#)) est requise des propriétaires.

DISTANCES D'ESPACEMENT (MÈTRES)

D1 _____	D4 _____	D7 _____	D10 _____	D13 _____
D2 _____	D5 _____	D8 _____	D11 _____	D14 _____
D3 _____	D6 _____	D9 _____	D12 _____	D15 _____

ÉLÉVATIONS (MÈTRES)

BM _____	X2 _____	X4 _____	X6 _____	X8 _____
X1 _____	X3 _____	X5 _____	X7 _____	

BASE DES TUYAUX (MÈTRES)

X9 _____	X10 _____	X11 _____	X12 _____
----------	-----------	-----------	-----------

Signature de l'installateur ou se reporter à l'Annexe 2

Date



Annexe 7 : Compte des unités d'appareil de plomberie (Code du bâtiment de l'Ontario – Tableau 7.4.9.3.)

	Appareils	N° Existants	+	N° Proposés	X	Comptes des unités	=	Total	
SALLE DE BAIN	Salle de bain complète (3-pièces)								
	Groupe de salle de bain complet, n'importe lequel des trois : <ul style="list-style-type: none">• Toilette• Lavabo• Bain avec/sans douche, ou• Cabine de douche		+		X	6	=		
	Salle de toilette ou appareils additionnels								
	Toilette		+		X	4	=		
	Bain avec/sans douche		+		X	1.5	=		
	Lavabo		+		X	1.5	=		
	Cabine de douche		+		X	1.5	=		
	Bidet		+		X	1	=		
CUISINE	Lave-vaisselle		+		X	1	=		
	Évier avec/sans broyeur(s), et autre type de petite taille, simple, double ou deux simples avec siphon commun		+		X	1.5	=		
AUTRE	Lave-linge de maison		+		X	1.5	=		
	Combinaison évier et bac à laver Simple ou double (siphon d'un pouce et demi)		+		X	1.5	=		
Total :									

Veillez reporter le total de cette annexe à l'annexe 5 (section 3) de cette demande de permis

1. Les pompes de vidange et les siphons de sol ne doivent pas être connectés au système septique. La connexion de ces appareils à un système septique peut entraîner une défaillance hydraulique dudit système. Les appareils susmentionnés doivent être évacués séparément vers un système septique approuvé de classe 2 (eaux grises).
2. Lorsque les déchets de blanchisserie ne représentent pas plus de 20 % du débit des effluents, ils peuvent être rejetés dans un système septique (Code de bâtiment de l'Ontario, 8.1.3.1(2)).

Signature du propriétaire ou l'agent

Date

Annexe 8 : SERVICE ET ENTRETIEN en vertu du CODE DU BÂTIMENT

Ce feuillet d'information vise à informer le propriétaire des exigences du Code du bâtiment de l'Ontario en ce qui concerne l'entretien et la maintenance de l'unité de traitement proposée et indiquée sur votre conception qui est utilisée en conjonction avec le champ d'épuration construit selon un système à faible profondeur, un lit de dispersion de type A ou type B, et d'autres types de systèmes septiques nécessitant une maintenance et un entretien conformément à la norme de la CEMC.

Le Code du bâtiment indique ce qui suit (traduit de l'anglais):

8.9.2.3. Système septiques de classe 4

- (1) Tout système septique de classe 4 doit être exploité conformément à la documentation exigée au paragraphe 8.6.2.2.(6).
- (2) Il est interdit d'exploiter une unité de traitement autre qu'une fosse septique à moins d'avoir conclu une entente selon laquelle le service et l'entretien de l'unité de traitement et de ses composantes connexes seront effectués par une personne qui, selon le cas :
 - (a) possède une copie de la documentation exigée au paragraphe 8.6.2.2.(6), et
 - (b) est autorisée par le fabricant à assurer le service et l'entretien de ce type d'unité de traitement
- (3) La personne autorisée par le fabricant à assurer le service et l'entretien de l'unité de traitement et qui a conclu l'entente mentionnée au paragraphe (2) avec la personne qui exploite l'unité de traitement doit aviser le chef du service du bâtiment dans l'un des cas suivants :
 - (a) l'entente est résiliée, ou
 - (b) l'accès aux services et à l'entretien de l'unité de traitement est refusé par la personne qui exploite l'unité de traitement.

8.9.2.4. Échantillonnage des unités de traitement

- (1) Toute personne qui exploite une unité de traitement utilisée conjointement avec un champ d'épuration construit sous forme de tranchées peu profondes, de lit de dispersion de type A ou de lit de dispersion de type B doit :
 - (a) prélever un échantillon ponctuel de l'effluent afin de déterminer la teneur en DBO₅C et de matières en suspension dans l'effluent,
 - (b) effectuer l'échantillonnage exigé par l'alinéa (1)(a) conformément aux méthodes décrites dans le document APHA/AWWA/WEF, << Standard Methods for the Examination of Water and Wastewater >>, et
 - (c) soumettre rapidement les résultats de l'échantillonnage exigé par l'alinéa(a) au chef du service du bâtiment.
- (2) Sous réserve des dispositions du paragraphe 4, l'échantillonnage requis par le paragraphe 1 doit être effectué,
 - (a) initialement, une fois au cours des 12 premiers mois suivant la mise en service du système septique;
 - (b) par la suite, une fois tous les 12 mois, au moins 10 mois et au plus 18 mois après la fin de l'échantillonnage précédent
- (3) La concentration de DBO₅C et de matières en suspension dans l'échantillon ponctuel décrit aux paragraphes (1) et (4) est réputée conforme aux exigences de concentration maximale énoncées au tableau 8.6.2.2. lorsqu'elle ne dépasse pas 20mg/L pour chacun de ces paramètres.
- (4) Si les résultats de l'échantillonnage requis au paragraphe (1) ne sont pas conformes au paragraphe (3), la personne qui exploite l'unité de traitement doit :
 - (a) prélever un nouvel échantillon de l'effluent conformément aux alinéas (1)(a) et (b) dans les 6 mois suivant la fin de l'échantillon précédent;
 - (b) soumettre sans délai les résultats du rééchantillonnage exigé à l'alinéa (a) au chef du service du bâtiment.

Si les exigences ci-dessus ne sont pas remplies, le système septique situé sur votre propriété ne sera pas en conformité avec le Code du bâtiment.

Signature du propriétaire

Date



ANNEXE 9 – SCHÉMA A
SYSTÈME DE TRANCÉE D'ABSORPTION

PLAN

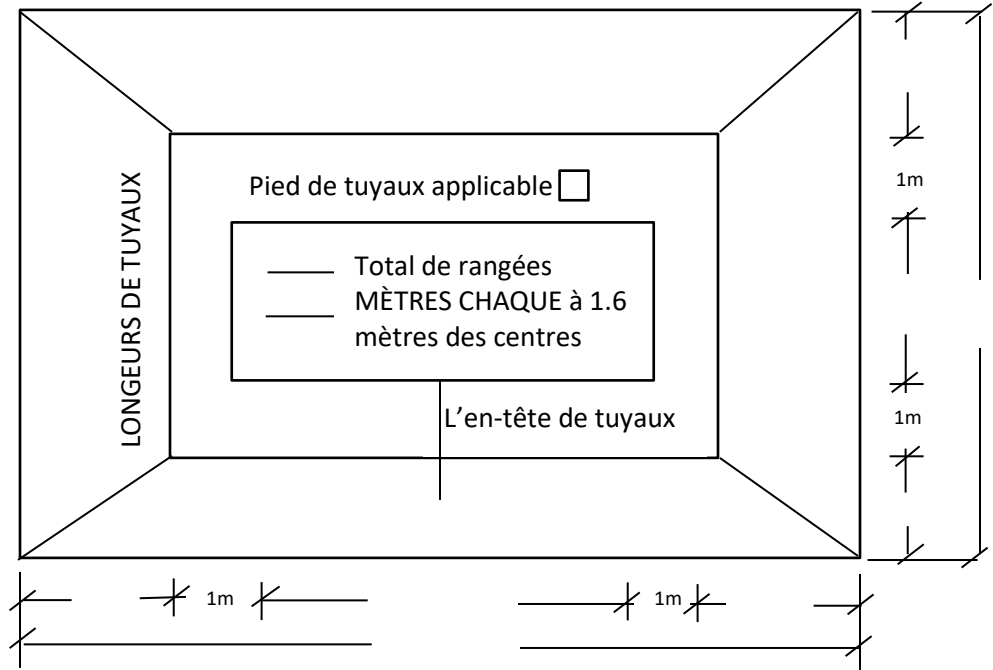
(N) Direction du Remblai

Remblai Requis..... Oui
 Non

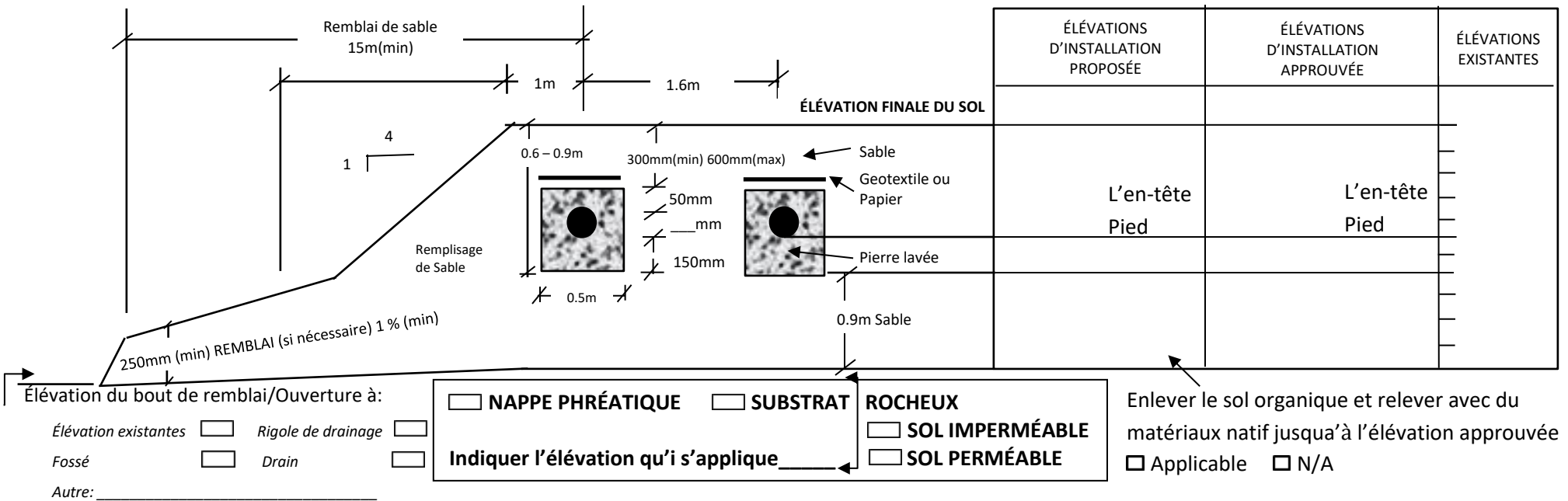
Excavation/Scarifiage
 requise pour chaque site Oui

Fond d'argile: Oui
 Non

Complètement surélevé:
 Partiellement surélevé:
 Sous Terre:



PROFIL NON À L'ÉCHELLE





PLAN

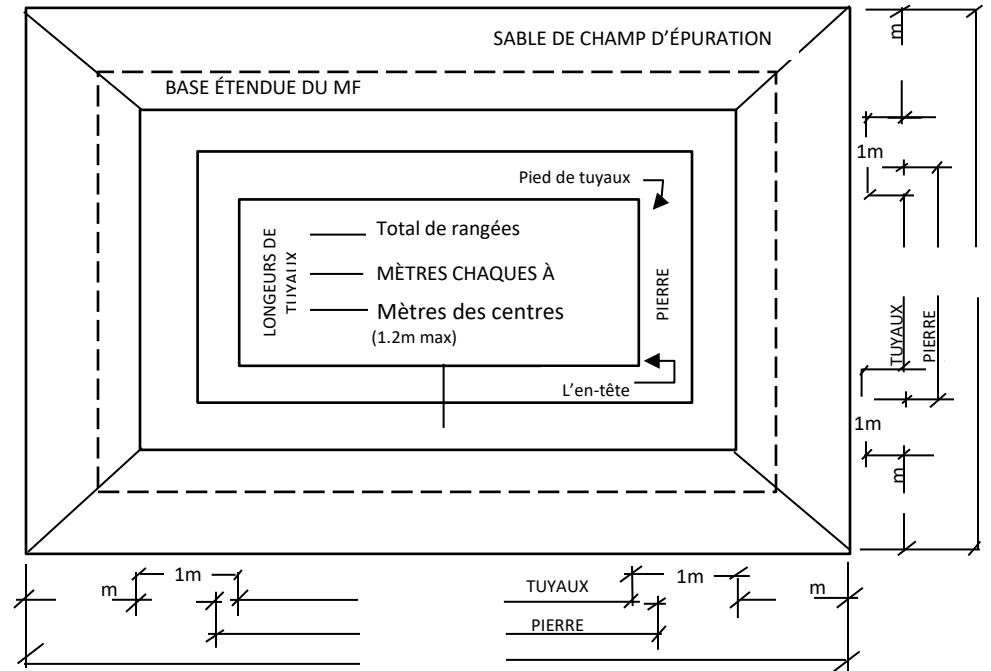
(N) Direction du Remblai

Remblai Requis:..... Oui
Non

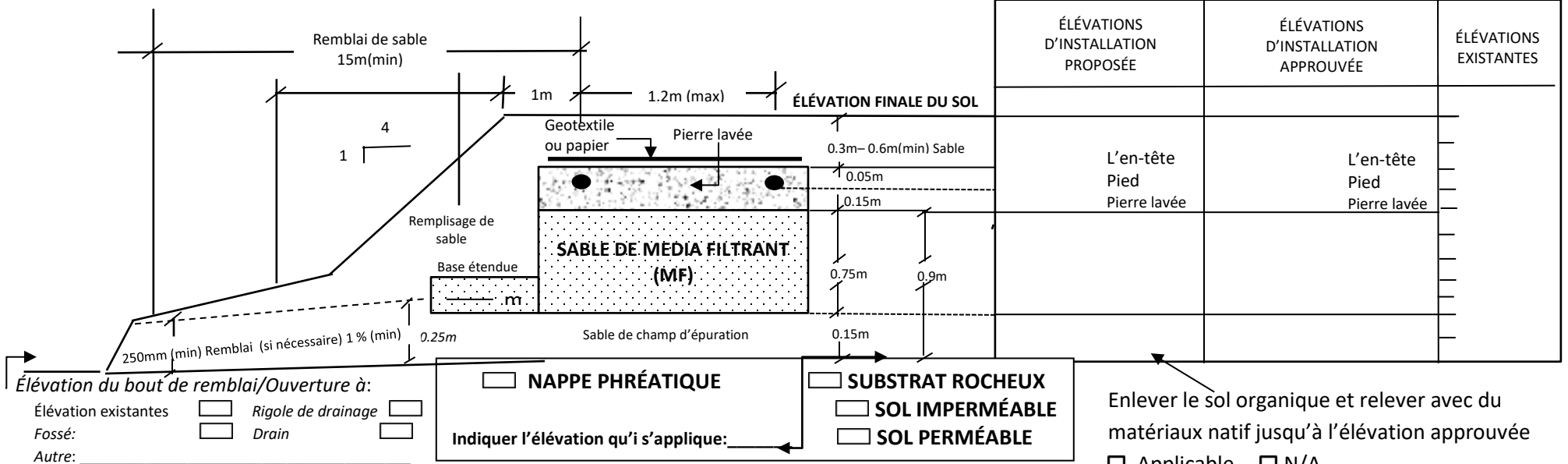
Excavation/Scarifiage
requis pour chaque site Oui

Fond d'argile: Oui
Non

Complètement surélevé:
Partiellement surélevé:
Sous Terre:



PROFIL NON À L'ÉCHELLE





ANNEXE 11 – SCHÉMA C
Système de Dispersion TYPE A

PLAN

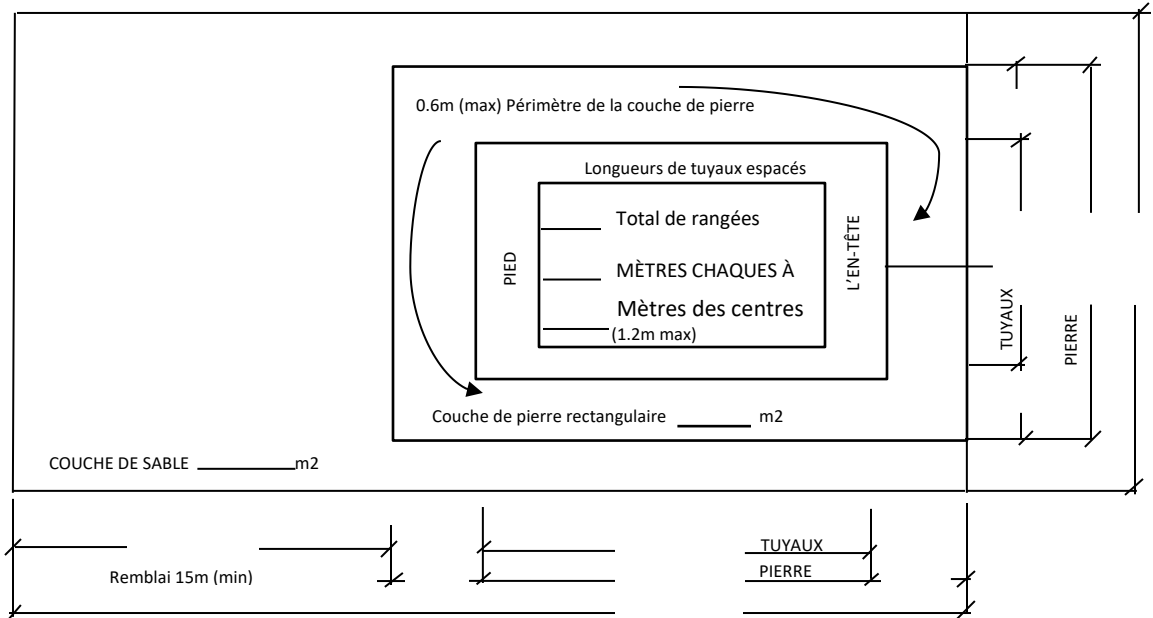
N Direction du Remblai

Remblai Requis:..... Oui
Non

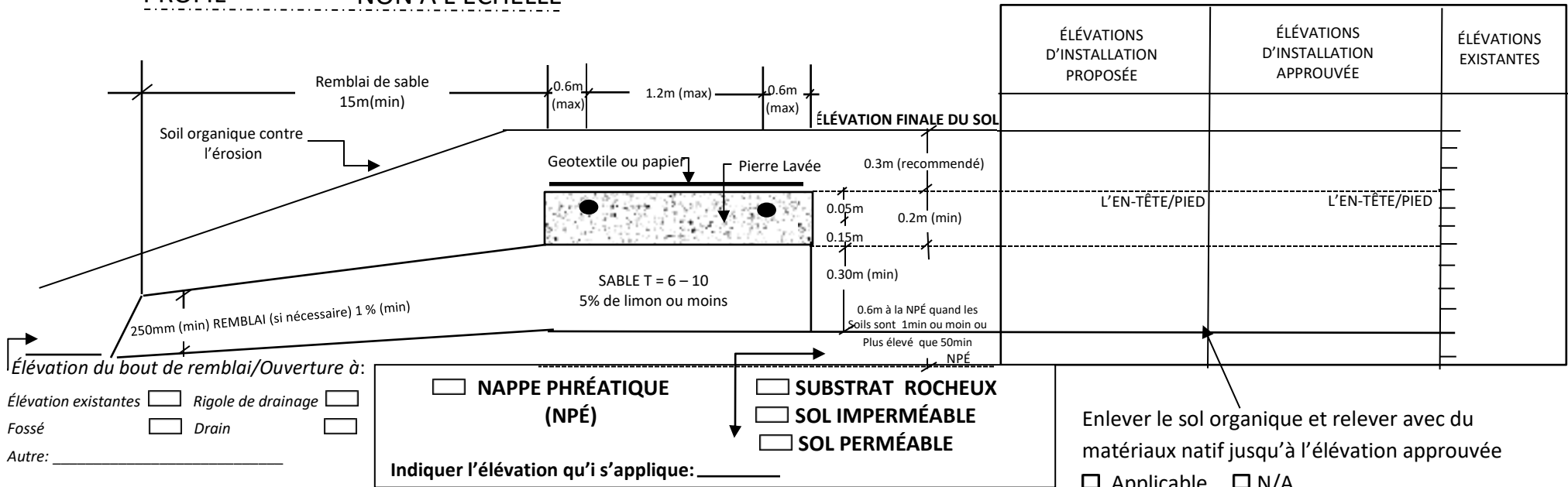
Excavation/Scarifiage
requis pour chaque site Oui

Font d'argile:..... Oui
Non

Complètement surélevé:
Partiellement surélevé:
Sous Terre:



PROFIL NON À L'ÉCHELLE





PLAN

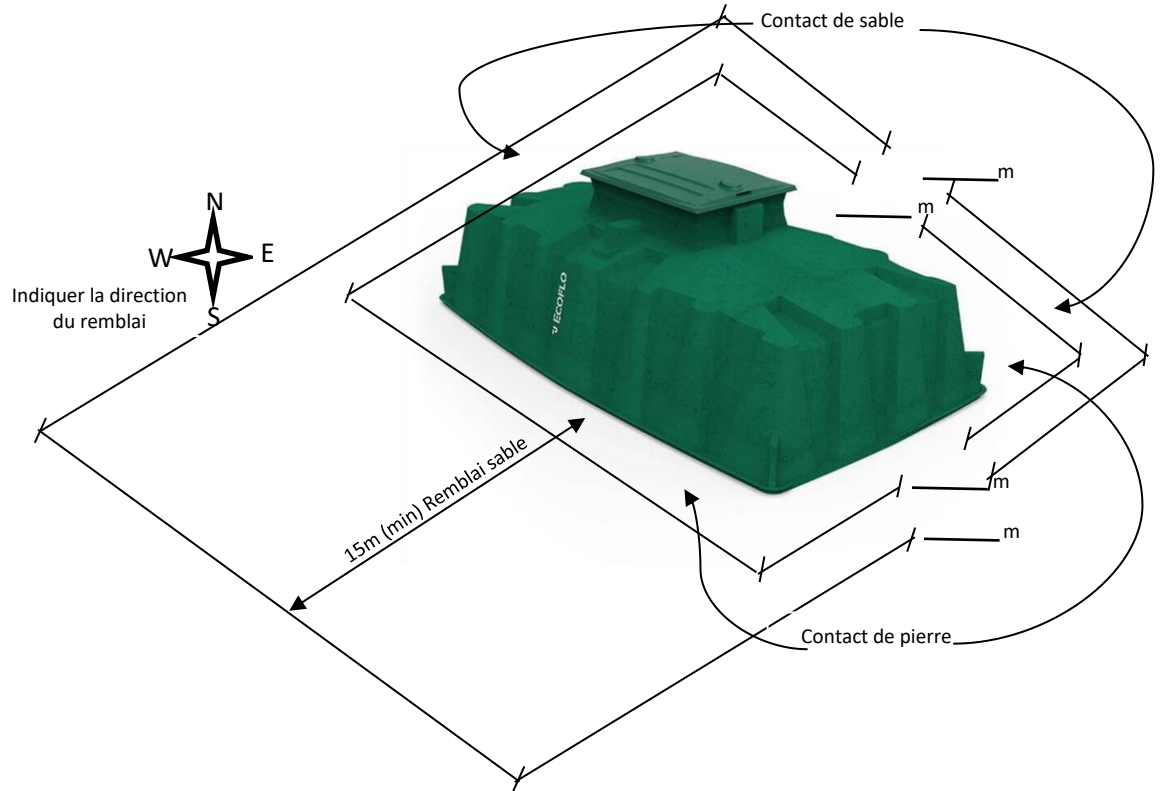
(N)
 Direction du Remblai

Remblai Requis Oui
 Non

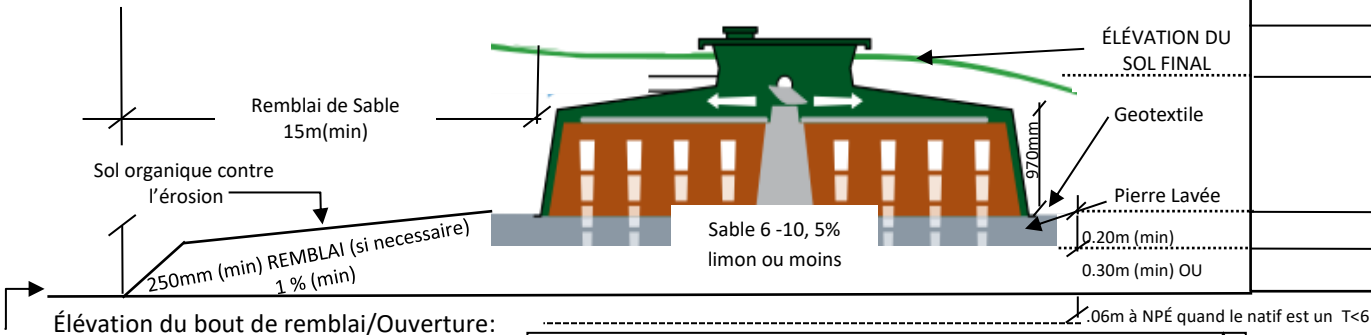
Excavation/Scarifiage
 requise pour chaque site Oui

Fond D'argile:..... Oui
 Non

Complètement surélevé:
 Partiellement surélevé:
 Sous Terre:



PROFIL NON À L'ECHELLE



ÉLEVATIONS D'INSTALLATION	ÉLEVATIONS D'INSTALLATION APPROUVÉE	ÉLEVATIONS EXISTANTES

Élévation du bout de remblai/Ouverture:

Élévation existantes Rigole de drainage
 Fossé Drain
 Other: _____

NAPPE PHRÉATIQUE **SUBSTRAT ROCHEUX**
 SOL IMPERMÉABLE **SOL PERMÉABLE**
Indicate Applicable Grade: _____

Enlever le sol organique et relever avec du matériaux natif jusqu'à l'élévation approuvé Applicable N/A

